

Convention d'occupation temporaire du domaine privé de la Commune

Ville de Durtal
Fait le 20 décembre 2024

PROJET DE LA COMMUNE

La Commune de Durtal, pour l'été 2025, s'engage pour une ville dynamique en proposant diverses activités et événements pour sa population mais également pour ses touristes.

Il est question de développer différents endroits de la Commune en y disposant pour toute la saison estivale et culturelle annuelle des Food trucks qualitatifs, agencés pour permettre la consommation de produits bons et simples sur place, dans un cadre animé.

Les Terrasses en Fête, Le Loir en Fête, Mon Quartier en Fête, la programmation culturelle annuelle, etc ... sont autant de temps forts susceptibles d'accueillir des Foodtrucks.

INFORMATIONS GENERALES

La ville de Durtal organise chaque année des animations estivales sur différents sites tels que Les Terrasses ou la Prairie Saint Léonard ou encore l'Odysée en cas de potentielle délocalisation en salle si la météo implique un changement de lieu.

Ces espaces, à la croisée entre plusieurs lieux de tourisme, accueilleront un public aussi bien constitué de Durtalois que de touristes.

Soucieuse de proposer un service de qualité, la ville souhaite que les Food trucks présentent une prestation de restauration rapide, simple, qualitative et abordable. La Commune appréciera des spécialités originales et une diversité des propositions entre les Food trucks avec un intérêt particulier pour **les circuits courts et les produits locaux** ainsi qu'une offre « véggie » si possible.

Les Food trucks proposent donc des produits alimentaires salés et/ou sucrés, adaptés à leur activité de restauration rapide type « snacking ». Les boissons sont encadrées par un partenariat avec les associations locales.

La ville apporte aussi une attention toute particulière à la gestion des déchets et à la préservation de l'environnement par l'utilisation de contenants recyclables.

Les Food trucks doivent venir équipés de leurs rallonges : l'eau et l'électricité pourront sur demande être mis à leur disposition. Ils sont également tenus d'apporter leurs éclairages et décorations.

Le coût de l'emplacement par Food Truck s'élève à 20,00€ (**voir article droit de place ci-dessous**)

Les occupants se rémunèrent ensuite sur les produits vendus, qui doivent l'être à des tarifs abordables.

OBLIGATIONS DES OCCUPANTS

Les Food trucks devront être présents et assurer leur service pour toutes les dates indiquées et dans le respect des horaires de début et de fin fixées.

Les Food trucks veilleront à la qualité des produits proposés.

Les Food trucks seront chargés de leurs caisses et de la réalisation des tickets de caisse, de l'installation et de l'enlèvement de leur matériel. Ils veilleront au respect de la salubrité de l'espace occupé. Ils respecteront l'espace qui leur est attribué, sans s'étendre davantage, qu'ils occuperont personnellement, sans pouvoir céder les autorisations qu'ils détiennent à un tiers.


Les occupants doivent pouvoir justifier des documents réglementaires permettant l'exercice de leur activité commerciale et être en règle relativement au droit du travail. Ils seront soumis aux obligations sanitaires en vigueur lors des jours de présence et s'adapteront, à leurs frais, à toutes les réglementations changeantes au cours de l'occupation.

DROIT DE PLACE (pour les Food Trucks et commerçants non durtalais):

- **Un emplacement est soumis au règlement de la taxe locale d'occupation du domaine public d'un montant de 20 euros, la facture vous sera transmise par le Trésor Public.**
- Les exposants peuvent participer avec leur propre stand en précisant la surface au sol souhaitée lors de leur inscription
- **La participation à de précédentes éditions ne crée en faveur de l'exposant aucun droit de place.**

ACTE DE CANDIDATURE

La notification d'acceptation se fera par courrier ou courriel.

	<p>Dossier de candidature pour les événements estivaux 2025</p> <p>Occupation temporaire du domaine privé de la Commune non constitutive de droits réels</p> <p>Ville de Durtal</p>
---	--

Candidatures à adresser à :

Les candidatures sont à adresser par voie postale, par mail ou par remise en main propre

<p><u>A l'accueil de la Mairie de Durtal</u> (En main propre) 3 rue de la Mairie 49430 DURTAL</p>	<p><u>Par voie postale Mairie de Durtal</u> 3 rue de la Mairie 49430 DURTAL</p>
---	---

Par mail : culture@ville-durtal.fr

Merci de joindre impérativement à votre dossier les éléments suivants :

- Carte d'identité en cours de validité
- Un extrait d'immatriculation / justificatif de statut daté de moins de 3 mois
- Une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle en vigueur lors des jours de présence couvrant la responsabilité relative aux restaurateurs ambulants
- Attestation de cotisation URSSAF de l'année en cours
- Débit de boisson / cafés : copie de la licence/ permis d'exploitation
- Véhicule (si set à la vente) : carte grise – assurance

Veillez cocher l'événement ou les événements auxquels vous souhaitez participer :

<p>Terrasses en Fête</p> <p>04/07/2025</p> <input type="checkbox"/>	<p>Loir en Fête</p> <p>12/07/2025</p> <input type="checkbox"/>	<p>Terrasses en Fête</p> <p>25/07/2025</p> <input type="checkbox"/>	<p>Terrasses en Fête</p> <p>01/08/2025</p> <input type="checkbox"/>	<p>Terrasses en Fête</p> <p>22/08/2025</p> <input type="checkbox"/>	<p>Quartier en Fête</p> <p>28/08/2025</p> <input type="checkbox"/>	<p>Marché de Noël</p> <p>06/12/2025</p> <input type="checkbox"/>
---	--	---	---	---	--	--

IDENTIFICATION DU CANDIDAT :

Madame Monsieur Société (cocher la case correspondante)

Nom et prénom de l'organisateur :

Nom de la société / SIRET :

Adresse :

Code postal Commune :

Téléphone : Courriel :

Site internet et réseaux sociaux :

Présentation de votre activité :

.....
.....
.....
.....

Demande de puissance électrique :

Dimension de l'emprise au sol :

Merci de joindre vos propositions de menus et photos de vos réalisations.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis dans mon dossier de candidature.

Fait à, le

Signature